www.sobem-scame.fr

# CSE SOBEM-SCAME

158 Grande rue 21410 Sainte Marie Sur Ouche
Téléphone : 03 80 49 77 77 - fax : 03 80 49 77 78 - cse@sobem-scame.fr

Emis par : Mathilde Villier
N° Document : PV CSE15092026
Sainte Marie-Sur-Ouche, le 21 septembre 2026

---

**Compte-rendu de la réunion du Comité Social et Economique du 15 septembre 2026**

---

**Présents :** Olivier Briche, Benjamin Naltet, Mathilde Villier, Mme Chevillot de l'AIST21 par visio-conférence.

**Ordre du jour** :

- Situation économique
- Vacances d'hiver
- Point sur les élections CSE
- Questions salariés

## 1) Situation économique

Au 15 septembre, le chiffre d'affaires s'élève à 4 970 K€**,** en baisse de 10 % par rapport à 2025**.**
Le niveau de commandes est de 5 340 K€**,** soit seulement **-**2 % en-dessous de 2025.
Le carnet de commandes s'élève actuellement à 900 K€**.**
Le mois d'août a été relativement faible, avec 300 K€ de commandes et 372 K€ facturés, mais cela s'explique en partie par la fermeture de l'entreprise pendant deux semaines. À retenir également qu'il s'agit du moins mauvais mois d'août de ces trois dernières années, ce qui permet de relativiser la situation. Le mois de septembre semble repartir sur une dynamique plus favorable avec à ce stade 425 K€ de commandes enregistrées et 450 K€ de facturé**.**

## 2) Vacances d'hiver

L'année est plutôt bonne pour la pose de congés. L'usine fermera le mercredi 23 décembre après le service et la reprise est prévue le lundi 4 janvier 2027.

## 3) Point sur les élections CSE

Les organisations syndicales sont attendues à l'usine le 25/09 pour établir le protocole d'élection. Le cas échéant, c'est la Direction qui rédigera une DUE.
Seul le collège 2 est concerné par ces élections qui devront désigner 2 titulaires et 2 suppléants. Le premier tour aura lieu le 13 octobre 2026 et si nécessaire, un second tour aura lieu 2 semaines plus tard

www.sobem-scame.fr

# CSE SOBEM-SCAME

158 Grande rue 21410 Sainte Marie Sur Ouche
Téléphone : 03 80 49 77 77 - fax : 03 80 49 77 78 - cse@sobem-scame.fr

.

**Questions salariés :**

**Est-ce qu'Alain sera remplacé en interne ou par un recrutement externe lorsqu'il partira à la retraite ?** *La date précise du départ d'Alain reste encore à préciser. Normalement il est prévu de le remplacer et le recrutement se fera en temps voulu.*
*Il est demandé à la/aux personne.s qui souhaiterai.en.t postuler en interne d'en informer leur responsable durant l'entretien annuel ou la direction courant mars/avril 2026. Il est fort probable qu'une recherche de candidats externes ait également lieu.*

***Est-ce qu'il y a besoin d'avoir autant d'ADV ?*** *La direction va élargir un peu le champ de la question. Il y a aujourd'hui Myriam, Jessica et Mathilde qui gèrent l'ADV à proprement parler et Valérie Fournier qui s'occupe de l'accueil et de l'administratif au sens plus large.*
*Jessica est sous la responsabilité de Sébastien Hassani dans le service IRVE et elle a un poste d'Attachée Commerciale. L'ADV ne constitue qu'une partie de son activité. En plus, elle se partage avec Sébastien les chiffrages et les relances. Ce travail est spécifique à l'IRVE et il permet au service commercial (itinérants et sédentaires) de concentrer leurs efforts sur le reste de notre activité.*
*Elle est une aide indispensable pour Sébastien qui ne pourrait pas gérer toute l'activité IRVE France seul.*

*De leur côté, Valérie Fournier, Myriam et Mathilde sont sous la responsabilité de Sébastien Goldi.*
*Valérie s'occupe de l'accueil téléphonique et physique et elle gère l'adresse mail globale de l'usine. C'est une activité indispensable pour notre bonne organisation et pour offrir un service de qualité à nos interlocuteurs extérieurs. En plus des autres tâches administratives qui lui incombent (courrier postal, rédaction de documents divers, etc) elle a accepté de s'occuper des relances clients pour le règlement des factures. Grâce à son opiniâtreté, nous avons la chance de n'avoir que peu d'impayés et ceux malgré une période très délicate.*
*Aussi, son travail est plus qu'apprécié et nécessaire.*

*Myriam et Mathilde travaillent davantage en binôme. Elles se répartissent certaines tâches et ont également des activités spécifiques. Myriam gère notamment l'ADV export et le volet transport dont s'occupait Serge jusqu'à présent. Avec le niveau actuel d'activité, comme beaucoup d'entre nous, elles ne sont probablement pas occupées à 100% tout le temps mais elles ont toujours su se rendre disponibles pour aider sur d'autres tâches notamment les devis et les relances clients. Gardons à l'esprit que notre objectif est de revenir à un niveau de ventes nettement supérieur à celui actuellement. C'est ce niveau qui nous occupera tous et permettra à l'entreprise de gagner de l'argent et de verser des salaires et idéalement des primes à chacun.*

**Serait-il possible d'installer une climatisation dans le réfectoire ?** *A moyen terme, nous prévoyons la réfection du réfectoire. Y installer une climatisation sans savoir ce qu'il adviendra du local actuel semble peu judicieux. Avec l'arrivée de l'automne le problème devrait être réglé dans les jours qui viennent… jusqu'à la prochaine vague de chaleur.*
*Dans tous les cas, s'il fait si chaud à l'intérieur, manger à l'extérieur peut être une bonne alternative. Si nécessaire, certains aménagements peuvent être envisagés dans ce sens.*
*La solution d'une climatisation mobile temporaire peut également être envisagée.*

www.sobem-scame.fr

# CSE SOBEM-SCAME

158 Grande rue 21410 Sainte Marie Sur Ouche
Téléphone : 03 80 49 77 77 - fax : 03 80 49 77 78 - cse@sobem-scame.fr

**La Direction serait-elle disposée à étudier une organisation permettant aux salariés des bureaux, lorsque leur poste le permet, de bénéficier d'une semaine de travail sur quatre jours une semaine sur deux, tout en maintenant une permanence le vendredi matin grâce à un système de rotation entre collègues, si cela est nécessaire ? Par exemple, au sein d'un binôme, un salarié travaillerait du lundi au jeudi pendant que l'autre assurerait la permanence du vendredi matin, avec une alternance la semaine suivante. Cette organisation pourrait permettre de réduire les déplacements domicile-travail, d'améliorer la qualité de vie au travail ou en maintenant le niveau de service attendu par les clients et partenaires. Serait-il possible d'étudier ou de tester pendant quelques mois une organisation de ce type pour les postes où elle est compatible avec les besoins du service, avant d'en faire un bilan** *? Une première réunion s'est tenue avec l'ensemble des Managers gérant les équipes. Aux premiers abords, il paraît assez compliqué de modifier le fonctionnement actuel de l'entreprise sans avoir de répercussion sur l'organisation des services et sur la qualité générale du travail fourni. Maintenant, la Direction reste ouverte aux idées qui peuvent améliorer la qualité de vie au travail (et en dehors en l'occurrence) dans la mesure où elles ne nuisent pas aux intérêts de la société. Celles et ceux qui souhaiteraient mettre en place une organisation différente sont priés d'en faire part à leur Responsable pour étudier leur situation plus en détails.*

**Où en est-on concernant la pompe du jardin ?** *Depuis la question posée lors de la réunion CSE du 20/01, aucune évolution concernant la pompe du jardin. La remise en route du potager va probablement revenir à l'ordre du jour pour l'année prochaine aussi nous verrons à ce moment-là. Côté entreprise, il n'y a actuellement aucune urgence ou volonté particulière de se séparer de cette pompe. Que ce soit pour cette pompe ou tout autre matériel, la procédure expliquée dans le CR de la réunion de janvier sera mise en place.*

**Un salarié a besoin d'un nouveau pantalon de travail.** *Un point en interne sur les vêtements de travail est et en cours et une réunion avec notre prestaire, Kalhyge, est programmée la semaine prochaine.*
*Ce sont vos responsables qui vous feront un retour.*
*Comme pour la réparation de la chasse d'eau précédemment, il ne faut surtout pas attendre les réunions CSE pour remédier à ce type de problèmes.*

**Pouvez-vous me dire s'il y a déjà des collègues qui ont fait remonter des questions à propos de la gestion des horaires depuis que nous badgeons quotidiennement dans la plateforme Lucca? Sauf erreur de ma part, il n'y a pas eu de communication sur ce sujet, en dehors du fait que nous devions pointer... De mon côté, j'ai une interrogation. Qu'en est-il si nous faisons par exemple 8h16 le lundi et que nous récupérons ces 16 minutes un jour suivant? Faut-il absolument faire 8h pile chaque jour ou peut-on lisser nos 36h sur la semaine, en restant dans les horaires fixes?** *La question ayant été posée à la dernière minute, cette première réponse sera succinte. Depuis le 1er juillet c'est la partie gestions des absences de Lucca qui a été mise en place officiellement. Sur la partie présence, nous demandons effectivement à chacun de pointer avec pour instant l'idée de tester le fonctionnement et observer les différents scenarii. Lorsque le suivi sera effectivement mis en place, vous serez informés par un document officiel qui vous donnera plus en détails les modalités de fonctionnement. Des temps d'échanges seront également prévus pour repréciser certains points si nécessaire.*
*Pour l'instant, ce sont la Décision Unilatérale - 2018 - sur le Temps de Travail SOBEM-SCAME et son avenant n°1 qui continuent de s'appliquer.*

www.sobem-scame.fr

# CSE SOBEM-SCAME

158 Grande rue 21410 Sainte Marie Sur Ouche
Téléphone : 03 80 49 77 77 - fax : 03 80 49 77 78 - cse@sobem-scame.fr

**Les questions des salariés seront traitées lors de la prochaine réunion le 17 novembre 2026. Vous pouvez les envoyer à l'adresse cse@sobem-scame.fr ou les poser aux membres du CSE**

La prochaine réunion CSE CHSCT se tiendra le 17 novembre 2026.

Mathilde VILLIER
Secrétaire du Comité Social et Economique



Olivier BRICHE
Président du Comité Social et Economique

